

## Compte-rendu des assises de la concertation du 9 octobre 2017



Date et horaires

Lundi 9 octobre 2017 | De 18h30 à 20h30



Lieu

Argonaute

Nombre de personnes  
présentes

Une cinquantaine d'habitants de l'Argonne  
Plusieurs membres du conseil consultatif  
de quartier et du conseil citoyen

Acteurs et partenaires  
présents

Florence Carré et Muriel Cheradame  
(adjointes au Maire)  
Alexandra Pichoff, Damien Escudier, Jérôme  
Denis (Ville d'Orléans)  
Céline Steiger, Léa Denecker, Léa Golfier  
(Ville Ouverte)  
Emmanuel Redoutey, Anna Hatet (ER.amp)



Les assises de la concertation se sont déroulées dans le nouvel équipement sportif et culturel du quartier : l'Argonaute. Environ **50 personnes** participent à la séance découpée en trois parties : un temps d'accueil et de discussions informelles autour des comptes-rendus de la concertation affichés dans la salle, une présentation en plénière, puis des échanges autour de 4 stands thématiques.

En complément des travaux thématiques, des panneaux étaient présents pour initier les échanges sur la valorisation de la **mémoire du quartier** dans le cadre du projet de renouvellement urbain, et sur la co-conception de la **maison du projet**.

### Sommaire du compte-rendu

Le compte-rendu présente de manière synthétique les échanges sur les différents thèmes, ainsi que les contributions sur la mémoire du quartier et la maison du projet.

- Espaces de vie et espaces verts : quels usages et ambiances des espaces publics aujourd'hui et demain ?
- Habitat, résidentialisations : accès et usages en pied d'immeuble
- Équipements et services : quelle offre aujourd'hui et demain ?
- Développement économique : comment s'appuyer sur les ressources du quartier et attirer de nouvelles activités ?

## ESPACES DE VIE ET ESPACES VERTS : QUELS USAGES ET AMBIANCES DES ESPACES PUBLICS AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

### Des demandes complémentaires :

- ▶ Créer **un espace vert au cœur du quartier**, pour que tous les habitants des différents secteurs de l'Argonne se croisent et se rencontrent. Par exemple, à côté de l'Argonaute pour prolonger les usages autour de cet équipement culturel et sportif.
- ▶ **Équilibrer le territoire en créant plusieurs espaces verts et de jeux**, de petits lieux de rencontre dans chaque secteur.

### Des sujets à affiner :

- ▶ L'aménagement de jardins partagés serait intéressant, si ceux-ci sont conçus avec les habitants et en imaginant des solutions de gestion.
- ▶ Un souhait de créer des liens, une **connexion accrue entre les parcs existants**, via une balade sportive ou un parcours végétalisé.

*«Les espaces verts et les espaces publics doivent animer le quartier»*

### Un enjeu de multiplicité des usages et de mixité générationnelle

Afin de favoriser la mixité générationnelle, pour **garantir un usage équilibré des espaces publics et pour éviter les détournements ou les détériorations**, la mixité des usages des espaces publics a été au cœur des échanges. Il a été proposé de juxtaposer des éléments qui s'adressent à différents publics pour créer une forme de surveillance ou **favoriser une utilisation des espaces à différentes heures** : jeux enfants, espaces pour les adultes ou les personnes âgées, sport, jeux pour les adolescents, etc.

*« Il faut que ce parc/espace public vive tout le temps, et que chacun puisse y trouver sa place ! »*

*« Il faudrait aussi miser sur le numérique pour mixer les usagers. Mettre des bornes de rechargement ou du wifi dans l'espace public et des tables, pour attirer les gens connectés ! »*

Quelques personnes âgées ont exprimé la demande de lieux avec des bancs, des tables de jeux (dames, échecs, ...), qui pourraient être aménagés à proximité des espaces de jeux enfants pour favoriser la rencontre et la mixité générationnelle.

La **création d'espaces pour les adolescents et les jeunes adultes est importante**. Les participants ont proposé que les jeunes, peu représentés lors des assises, puissent donner eux-mêmes des idées et faire part des leurs attentes. Quelques propositions ont été formulées : tables de ping-pong, terrains sportif, parcours sportif, ...

### Un espace vert au cœur du quartier, pour que les habitants se rencontrent ...

La création d'un lieu de rencontre à l'échelle de l'Argonne est proposée. Cet espace serait **un lieu qui rassemble**, où les habitants des différents secteurs se retrouvent, se croisent, qu'ils habitent à Petit-Pont, au clos Gauthier ou rue du pot d'argent.

Pour certains, cet espace de rencontre pourrait se trouver à proximité de Marie-Stuart, à proximité de la place Mozart et du tram, afin de donner une **image attractive du quartier**. La dimension paysagère et végétale est mise en avant.

*« Depuis le tram les gens verraient un bel espace vert, ça leur donnerait envie de s'arrêter, ça donnerait une bonne image de l'Argonne ».*

Pour d'autres, **l'Argonaute est désormais un lieu plus fédérateur et qui semble naturellement pouvoir accueillir un espace de rencontre à l'échelle du quartier**. Un nouvel espace pourrait être créé, en s'appuyant et en prolongeant les différents usages de l'équipement. Aujourd'hui, différents publics se croisent grâce aux activités qui sont proposées : enfants, parents, ados, habitants du quartier, Orléanais, etc. Cet espace vert et public devrait favoriser la **végétalisation** du secteur mais aussi proposer des modules pour le **sport** et avoir une **dimension artistique** (œuvre, sculpture, affichage des créations artistiques menées par les associations, etc). Ce lieu est imaginé comme un espace d'échange, et une juxtaposition d'usages devrait être recherchée pour faire vivre l'espace à toute heure. Cela passerait par l'installation de jeux pour les grands et les petits, et de terrain de pétanque, de modules de musculation.

*« De l'art ! Des expositions en plein air, des œuvres »*

*« Il faut profiter de la mixité de l'Argonaute et la prolonger dans l'espace public alentour »*

L'installation d'un espace public attractif avec des jeux d'eau est imaginé, sans que sa localisation n'ait été précisée.

*« Il faudrait aussi mettre des jeux d'eau près de l'Argonaute pour l'été ! » ; « Je pense plutôt que les jeux d'eau pourraient être à Marie-Stuart pour créer un élément original, car à l'Argonaute c'est déjà attirant »*

### **... mais aussi des petits espaces répartis dans le quartier, au plus près des ensembles de logements**

L'enjeu de créer un espace de rencontre pour tous les habitants du quartier est pour beaucoup complété par une demande d'**espaces verts et de jeux au plus près des immeubles**. Pour les besoins du quotidien, et pour éviter des déplacements trop longs, en particulier pour des publics plus fragiles (personnes âgées, enfants en bas âge), des espaces de proximité sont nécessaires. Ceux-ci rempliraient une fonction végétale et d'ornement, mais aussi de jeux et de loisirs. Le mobilier urbain est également pointé, notamment la demande de bancs à proximité des jeux pour surveiller les enfants ou simplement s'asseoir.

*« Il faudrait plusieurs espaces à différents endroits du quartier, pour équilibrer »*

*« L'imagine des petites zones vertes et de jeux disséminées partout plutôt qu'un grand espace central »*

### **Créer des liens et des connexions entre les parcs existants**

Dans le quartier et à ses franges, plusieurs espaces verts importants sont utilisés par les habitants : le parc de la Fontaine de l'étuvéé et la plaine du Belneuf. Les habitants imaginent que l'accès à ces parcs soit facilité et rendu plus agréable par la création de **parcours végétal ou sportif à travers le quartier**. Un tel aménagement créerait un espace sécurisé pour circuler à vélo ou à pied, pourrait servir de parcours privilégié pour les coureurs et contribuerait à la végétalisation du quartier.

*« On pourrait faire la coulée verte orléanaise à l'Argonne ! »*

### **Concevoir les projets de jardins potagers avec les habitants**

La création de jardins potagers dans le quartier est jugée intéressante, à condition que ceux-ci soient conçus avec les habitants, pour en assurer la **gestion et l'entretien**. Plusieurs exemples de jardins partagés satisfaisants ont été cités, mais l'investissement d'une association ou d'un collectif pour piloter le projet est pointé comme une condition de réussite à établir en amont.

*« On pourrait aussi créer des poulaillers partagés ! On peut leur donner quasiment tout à manger, et ensuite récupérer les œufs, et ça ne demande pas autant de gestion qu'un vrai jardin »*

*« La création de beaux jardins partagés pourrait faire venir des habitants d'ailleurs, s'ils sont originaux et un peu « extraordinaires » comme le jardin enchanté d'Alice ! »*

### **Faciliter et sécuriser les circulations cyclistes et piétonnes**

En marge des échanges sur les espaces verts et publics, des alertes ont été formulées sur les **circulations piétonnes et cyclistes** à l'Argonne. La **continuité des pistes cyclables** vers le centre-ville, vers le Belneuf ou vers la Loire est identifiée comme un levier primordial par les habitants et usagers du quartier. Cela permettrait de faciliter et de sécuriser les déplacements cyclistes, et de permettre à davantage d'habitants d'utiliser ce moyen de transport.

La signalisation et la visibilité des pistes cyclables est également un enjeu. A côté de l'Argonaute, les jeux sont déjà «victimes» de leur succès et très fréquentés, cela engendre beaucoup de traversées. Les feux de signalisation sont déjà coordonnés mais une grande prudence est nécessaire pour traverser le boulevard Marie-Stuart. Devant l'Argonaute, certains piétons se sentent en danger en devant s'arrêter et patienter « entre la route et le tram ».

Il est important de créer des aires de jeux similaires dans le quartier, au Clos Boudard notamment.

### Veiller à une végétalisation généralisée des espaces

La végétalisation du quartier et la protection de la verdure existante devrait se poursuivre. Les arbres devraient être protégés, et les espaces nouvellement aménagés conçus avec le maximum de végétation, notamment pour les terrains de sport. Il est important d'éviter les terrains de sport « nus » au revêtement synthétique ou les aires de jeux sans ombre.



Support utilisé lors des assises

## HABITAT RÉSIDENTIALISATIONS, ACCÈS ET USAGES EN PIED D'IMMEUBLE

### Des propositions qui font consensus :

- ▶ L'aménagement d'espaces verts, d'espaces de jeux et d'espaces de convivialité en pied d'immeubles, accompagné de la création d'espaces dédiés aux adolescents dans le quartier.
- ▶ Dans les échanges portant sur les résidentialisations déjà effectuées dans le quartier, l'impossibilité de traverser les résidences en journée est regrettée. L'aménagement de liaisons piétonnes entre les immeubles, accessibles en journée, pourrait être imaginé pour les résidentialisations futures.
- ▶ L'adaptation des logements en rez-de-chaussée pour les personnes les plus vulnérables quand cela est possible.
- ▶ La mise en place d'actions d'information et de sensibilisation à l'attention des résidents sur les thématiques de la propreté des espaces et du respect du cadre de vie.
- ▶ Le confort dans les logements, qui passe en premier lieu par une bonne isolation thermique et phonique.

### Des éléments qui restent en débat :

- ▶ La création de nouvelles places de stationnement pour les résidences, qui se fait au détriment des espaces de proximité en pied d'immeubles et qui doit se traiter au cas par cas selon les résidences et en concertation avec les habitants.
- ▶ L'aménagement de jardins partagés qui reste soumis à la condition d'un entretien régulier par les usagers voire un encadrement par des structures type ASELOQ.

### Favoriser une résidentialisation douce autorisant les circulations et les échanges

#### Développer les usages de proximité en pied d'immeuble

Les participants ont souhaité davantage d'espaces verts et d'espaces de jeux pour les enfants en bas des immeubles. Une participante a également proposé que l'on aménage des espaces communs en lieux conviviaux et festifs. Les participants ont cependant souligné la nécessité de poursuivre les aménagements de lieux d'activités à l'attention des adolescents dans le quartier pour éviter qu'ils n'occupent abusivement les pieds d'immeuble.

« Il n'y a pas assez d'espaces de jeux ! » « Il faut des espaces communs pour créer du lien »

Les participants se sont montrés en faveur de la création de jardins partagés, à condition toutefois que les utilisateurs soient accompagnés, par exemple par les ASELO.

Un participant a nuancé l'intérêt des espaces conviviaux en pied d'immeuble en soulignant le fait que cela favorisait l'entre-soi en limitant les rencontres entre habitants de différentes résidences.

### **Ouvrir les résidences en maintenant un certain niveau de sécurité des immeubles**

Un participant a affirmé la nécessité d'évaluer les effets de la résidentialisation. Les participants ont critiqué l'effet d'enfermement suscité par les résidentialisations massives. Pour eux, la sécurisation des résidences était un enjeu particulièrement fort dans le cadre de l'ANRU 1. Désormais, les participants se montrent davantage en faveur d'une ouverture des résidences, en aménageant des liaisons piétonnes entre les immeubles accessibles en journée.

*«C'est oppressant d'avoir 10000 portiques !»*

Pour les participants, il faudrait plutôt supprimer les grilles ou encore les portails, parfois détériorés, et mieux sécuriser les portes d'entrée des immeubles. Un participant a également marqué une préférence pour les barrières végétales plutôt que pour les grilles habituelles. Enfin, une participante a souhaité conserver les digicodes pour leur effet sécurisant.

La perception de la résidentialisation varie selon l'âge des habitants : alors que les grilles représentent un gage de sécurité pour les personnes âgées, elles sont perçues par les jeunes comme un obstacle au vivre-ensemble.

### **Le stationnement en pied d'immeuble : une question à traiter au cas par cas**

Les participants ont soulevé un problème de manque de places de stationnement, incitant les habitants à se garer sur les pelouses ou sur les trottoirs hors de leur résidence (où ils se font verbaliser par les policiers). Les participants ont toutefois conscience de l'équilibre à trouver entre espaces de stationnement et espaces de jeux et de convivialité en pied d'immeubles. Dès lors, la création de nouvelles places de stationnement sera une question à traiter au cas par cas en fonction de l'aménagement des résidences et en concertation avec les habitants.

Des solutions peuvent également être envisagées hors des résidences : en aménageant de grands parkings publics pour désengorger les résidences ou en favorisant la pratique du vélo.

### **Aménager les logements en rez-de-chaussée pour accueillir des personnes vulnérables**

Les participants ont proposé de réserver et d'adapter les logements en rez-de-chaussée quand cela est possible pour les personnes les plus vulnérables : personnes à mobilité réduite, personnes âgées ou mères de famille avec enfants en bas âge dans le cas d'immeubles dépourvus d'ascenseurs. L'accueil de ces personnes dans les logements en rez-de-chaussée des immeubles pose la question de la sécurisation de ces logements en particulier et des résidences plus largement.

Une participante a également proposé de réserver des logements en rez-de-chaussée pour les gardiens d'immeuble afin que ces derniers puissent réguler les problèmes quotidiens d'incivilités.

### **Assurer la propreté et le respect des lieux**



Un habitant a soulevé le problème des conteneurs enterrés, qui ne sont pas utilisés de manière adéquate puisque certains habitants entassent leurs déchets à côté. De même, une habitante a dénoncé la dégradation des espaces verts en pied d'immeubles due aux incivilités des habitants. Pour ces participants, une des solutions pourrait consister en des actions d'information et de sensibilisation à l'attention des résidents. Un participant a émis l'idée de faciliter l'accès à la propriété pour les habitants de l'Argonne et notamment les jeunes, en garantissant des prix d'achats accessibles (les logements sociaux proposés à la vente le sont en priorité aux locataires). Cela permettrait de maintenir les jeunes ménages dans le quartier mais aussi de rendre les habitants plus respectueux de leur cadre de vie.

«Les gens seront plus respectueux et prendront plus soin du quartier s'il sont propriétaires !»

### Le confort dans les logements, un besoin primordial

Une habitante a souligné la nécessité d'avoir un certain niveau de confort dans les logements, pointant du doigt les problèmes d'isolation thermique et phonique de certains appartements.

**Les Assises de l'Argonne**

Quels aménagements des espaces en pied d'immeuble ? Jeux, mobilier, végétation...



Quelle organisation du stationnement ?

faudrait délimiter les espaces ? Comment ? (bancs, papiers, murs)...

**HABITAT**

**RÉSIDENTIALISATIONS, ACCÈS ET USAGES EN PIEDS D'IMMEUBLES**

**SUJETS À DÉBATTRE**

**QU'ATTENDEZ-VOUS DE LA RÉSIDENTIALISATION ?**

Délimiter l'espace public et l'espace privé  
NOUVEAU (L'Argonne ?) Des espaces communs  
C'est un vrai enjeu  
 PAS IMPORTANT / TRÈS IMPORTANT

Sécuriser les entrées d'immeuble  
(L'Argonne) pour l'ensemble du site  
avant Sécurité de l'entrée  
de l'immeuble  
 PAS IMPORTANT / TRÈS IMPORTANT

Mieux organiser le stationnement  
C'est primordial  
pour les accès  
de l'immeuble  
à l'Argonne  
 PAS IMPORTANT / TRÈS IMPORTANT

Créer des espaces verts en pied d'immeuble  
Mais il faut que le site EXISTE ET C'EST L'UN DES  
SAVOIR Mieux  
 PAS IMPORTANT / TRÈS IMPORTANT

**ÊTES-VOUS FAVORABLES À ...**

La mise en place de clôtures  
SA PLACE NE PAS  
être à l'Argonne  
Attention aux  
changements  
de l'Argonne  
 PAS DU TOUT / ABSOLUMENT

Réduire le nombre de places de stationnement pour augmenter les espaces verts  
Car il y a trop de places  
de stationnement  
et pas assez  
d'espaces verts  
 PAS DU TOUT / ABSOLUMENT

Autoriser les traversées piétonnes en journée  
C'est bien  
pour l'Argonne  
 PAS DU TOUT / ABSOLUMENT

Permettre le changement d'usages des rdv ou les réserver à des personnes à mobilité réduite  
Valdespinois  
++  
 PAS DU TOUT / ABSOLUMENT

Projet de renouvellement urbain ORLÉANS  
 de l'Argonne

Support utilisé lors des assises

## ÉQUIPEMENTS ET SERVICES QUELLE OFFRE AUJOURD'HUI ET DEMAIN ?

### Des demandes qui font consensus :

- ▶ Le besoin d'une **salle des fêtes destinée aux familles du quartier** : mariages, anniversaires, fêtes, ...
- ▶ Le **souhait des habitants d'être associés à la réflexion sur le futur de l'espace Rouget de Lisle** dans le cadre d'une démarche de concertation
- ▶ L'**ouverture de certains équipements sportifs aux jeunes** même s'ils ne sont pas constitués en association
- ▶ La mise en place d'un **accompagnement au numérique** notamment pour pallier à la disparition de certains services de proximité

### Des sujets qui restent en débat :

- ▶ **La vocation du site Rouget de Lisle** (libéré par la démolition du gymnase) divise les participants sur l'offre programmatique à mettre en place : sportive, culturelle... ? et sur la forme du site : ouvert ou couvert ?
- ▶ **Le rééquilibrage des équipements et commerces sur le quartier** : rééquilibrer en favorisant l'implantation de commerces dans le nord du quartier ou maintenir une polarité dans le sud ?

### Lancer une réflexion à l'échelle globale du quartier sur les besoins en équipements

#### Faire un premier bilan du fonctionnement de l'Argonaute

Les participants ont souligné l'apport positif de la construction de l'Argonaute qui **constitue un nouvel équipement structurant dans le quartier**.

Par ailleurs, selon un membre du conseil citoyen, il est nécessaire de faire un bilan sur la façon dont l'Argonaute répond aux besoins des habitants du quartier avant d'acter le futur de Rouget de Lisle.

*NB : La décision de maintenir et de réhabiliter le gymnase Landré a été récemment prise par la Ville.*

### Organiser une réelle concertation sur le futur de Rouget de Lisle

La **transformation du site Rouget de Lisle fait débat** entre les participants. La vocation du site doit rester public mais les futurs usages ne font pas consensus : espace sportif, culturel, couvert, découvert... ?

Les participants ont donc insisté sur le besoin de mettre en place une **« réelle concertation »** sur ce sujet qui permette d'aborder en profondeur la question des équipements dans le quartier et des besoins auxquels ils répondent.

*« Il est important qu'on soit associé à cette réflexion, c'est un sujet qui nous tient à cœur. »*

### Construire une salle des fêtes à destination des habitants du quartier

Le besoin d'une « salle des fêtes » à destination des habitants est une demande récurrente chez les participants. C'est une priorité pour la majorité d'entre eux. Cette salle permettrait aux habitants d'organiser des événements conviviaux : mariages, fêtes... qui ne peuvent pas être organisés dans les logements.

*« On n'a pas de place chez nous pour organiser des événements »*

*« La salle des fêtes c'est vraiment une priorité pour nous »*

### Prendre en compte les besoins des jeunes dans la construction de l'offre en équipements

Plusieurs jeunes participants ont évoqué le besoin d'**avoir accès à certains équipements à des horaires libres** sans être encadré des associations sportives. Ils ont cité l'exemple de certains terrains de sport du quartier de La Source qui sont accessibles à des créneaux spécifiques sans inscription préalable.

Il a également été proposé de renforcer l'offre culturelle à destination des jeunes, en suggérant par exemple la création d'une **radio locale**.

## Développer un accompagnement numérique pour pallier à la disparition des services de proximité

Face au constat de la disparition de plusieurs services de proximité, CAF, sécurité sociale... Certains participants ont proposé de développer **une offre d'accompagnement numérique** dans le quartier. Située dans un lieu dédié, cette démarche permettrait de faire de la formation aux outils numériques pour les personnes qui en sont éloignées et de les accompagner dans leurs démarches administratives. Ce lieu pourrait également être dédié à l'accompagnement des jeunes dans leur recherche de formation et d'emploi.

*« Il y a beaucoup de personnes dans le quartier qui n'ont pas accès aux ressources numériques »*

## Rééquilibrer la répartition des équipements sur le quartier

**Les équipements et les commerces sont pour la majorité concentrés dans le sud du quartier**, à proximité du boulevard Marie Stuart et de la place Mozart. Le nord du quartier est assez peu doté. Si le constat est partagé, les réponses à apporter ne font pas consensus. Certains préconisent l'implantation de nouveaux commerces dans le nord du quartier. Au contraire, d'autres participants insistent sur le besoin de renforcer la polarité commerciale et des équipements existants et de **renforcer la signalétique et les cheminements piétons et vélos** depuis le nord du quartier.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMENT S'APPUYER SUR LES RESSOURCES DU QUARTIER ET ATTIRER DE NOUVELLES ACTIVITÉS ?

### Des demandes qui font consensus :

- ▶ **Développer des activités économiques dans le quartier**, unanimement jugé comme opportun. Les enjeux d'insertion et de formation, la thématique de l'économie sociale et solidaire sont mis en avant.
- ▶ Constituer une **offre différenciante**, complémentaire de ce qui existe ailleurs, pour attirer des (micros) entreprises.
- ▶ Créer un **programme adapté, attractif** (site César Franck).

### Des enjeux prioritaires :

- ▶ **S'appuyer sur les forces du territoire** : l'accessibilité et la desserte, mais surtout les acteurs du quartier (associations, CFA, entreprises, etc).
- ▶ Développer des **connexions avec les quartiers environnants**.

## Une situation idéale mais sous-exploitée

Les participants ont souhaité élargir le périmètre de réflexion aux quartiers alentour. Ils rappellent que le quartier de l'Argonne s'est constitué en relation avec l'usine de Saint-Jean-de-Braye, et participe pleinement à la mémoire du quartier. Aujourd'hui, l'Argonne est au contact de zones en développement, dont la ZAC du Fil-soie.

Deux aspects importants ressortent des échanges :

- ▶ **Faire dialoguer les quartiers et les secteurs alentour et développer les mobilités**
- ▶ **Quel devenir pour l'ancien site Alstom à Saint-Jean de Braye et quel lien avec le quartier de l'Argonne ?**

Les participants s'accordent tous pour dire que les habitants du quartier « vont ailleurs » et sont « attirés vers le centre-ville ». Pourtant, la situation stratégique de l'Argonne au carrefour de deux axes économiques, accessible depuis l'avenue Jean Zay constitue un véritable atout pour un développement économique de la zone : « il n'y a pas d'embouteillage », « c'est proche du centre-ville ».

*« Il n'y a pas d'embouteillage et c'est un secteur qui s'y prête ! »*

Le boulevard Marie Stuart profite également d'une desserte en tramway. L'emplacement entre la tour Marie-Stuart et le pôle de commerces place Mozart semble pertinent pour réaliser un programme d'activités économiques.



## Travailler sur une entrée de quartier lisible et visible

Les participants s'interrogent sur la viabilité de la zone franche urbaine - Territoire entrepreneur et du respect de la réglementation liée aux contreparties pour le territoire.

### Un quartier avec une spécialisation autour de l'insertion

De nombreux acteurs de l'insertion sont implantés dans le quartier de l'Argonne, notamment «Orléans Insertion Emploi (OIE)». Cependant, les participants déplorent leur manque de visibilité. De nombreux participants autour de la table n'avaient pas connaissance de l'existence de ces structures.

*« Les structures sont dans des barres d'immeubles, dans des logements. C'est un réel frein pour les faire connaître et pour s'y rendre ! ». « Il est nécessaire de réimplanter ces structures dans des lieux plus visibles ».*

De même, la proximité immédiate du CFA devrait être plus exploitée. Il constitue un atout pour le territoire en matière d'insertion et de formation. L'occasion d'imaginer des partenariats entre le CFA, les étudiants et les entreprises du secteur.

### Un secteur avec de nombreuses difficultés commerciales

Il existe deux secteurs commerciaux dans le quartier de l'Argonne : la rue de l'Argonne et la place Mozart. Les commerces de la rue de l'Argonne souffrent, et selon certains, les habitants « ne jouent pas suffisamment le jeu des commerces de proximité ».

*« Il est difficile de se garer » « Seul le marché fonctionne bien ! ».*

Certains commerçants ont dû fermer leurs boutiques, comme par exemple la surface alimentaire du centre commercial Marie Stuart. En matière de commerces, une personne regrette le manque de laverie dans le quartier. Pour les autres, c'est en créant des surfaces de bureaux ou d'activités que pourront s'implanter des restaurants, des services et des commerces.

### Des enjeux identifiés :

#### ► Attirer des micro-entreprises en pratiquant des tarifs bas et préférentiels pour des locaux, privilégier des petites surfaces et/ou des bureaux partagés

- Mettre en place un groupe de travail avec des porteurs de projets de manière à identifier les besoins des micro-entrepreneurs et affiner la programmation d'un lieu dédié et son format : Fab Lab, pépinière...

#### ► Renforcer la spécialisation du territoire vers une économie sociale et solidaire

- Rendre plus visible les associations d'insertion et les porteurs d'emplois sur les axes principaux du quartier tels que Marie Stuart, César Franck... et les faire connaître ;
- Prévoir des services d'aide à la personne pour répondre aux besoins d'une population vieillissante ;
- S'appuyer sur le CFA et favoriser le lien entre les jeunes présents au CFA et les entreprises du quartier.

#### ► Réfléchir à un développement d'activités économiques autour de la future halte TER de la nouvelle ligne de train Orléans-Chateaufort-sur-Loire.

#### ► Impulser une dynamique commerciale au sein du quartier

- Faire travailler les deux pôles commerciaux (rue de l'Argonne et place Mozart) en créant des événements, impulsés par les commerçants,
- Diversifier les commerces et s'appuyer sur les richesses culturelles du quartier.

#### ► Réaliser un programme tertiaire innovant sur le boulevard Marie Stuart (à noter qu'une personne souhaitait voir se développer un espace vert sur l'emplacement César Franck)

- Travailler sur une entrée de quartier lisible et visible depuis le boulevard Marie Stuart, en faisant de ce nouveau lieu, une vitrine. Le bâtiment pourra, par son architecture, participer à la mise en valeur du quartier. Pour les participants, un changement d'image est important et demande à ce que le clos Boudard fasse partie intégrante du projet de réhabilitation de l'axe Marie Stuart ;
- Intégrer une dimension économique, insertion et commerce en vue d'un projet mixte.
- Étudier la possibilité d'y intégrer une médiathèque.

## LA MAISON DU PROJET, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?

Les propositions soumises par des participants lors des assises

La préfiguration de la maison des associations :

- Salles de réunion,
- Salle d'exposition,
- Moyens de reproduction,
- ...

Il est souhaitable qu'un lieu intergénérationnel soit fait en son sein. Il faudrait prévoir d'inviter les anciens à raconter l'histoire du quartier, les métiers du quartier et d'y faire venir des associations, du public, des élèves des écoles maternelles et primaires, etc.

Des expositions, un lieu pour rencontrer les associations, ...

Comme un lieu d'exposition permanente pour présenter les projets du quartier et recueillir les avis et suggestions de la population. Un lieu de rencontre permanent.

## RACONTEZ-NOUS UN SOUVENIR SUR VOTRE QUARTIER

Juin 1992 : la démolition de la barre rue Jean-Philippe Rameau.

Beaucoup d'émotion des habitants de cet endroit qui retrouvaient dans les décombres les traces de leurs logements.

